



Akompano

Dématérialiser les dossiers ASE : une transformation désormais à la portée des Départements



Akompano



La dématérialisation des dossiers ASE : un sujet devenu mature

Depuis plusieurs années, les Départements ont engagé la dématérialisation de nombreux processus de solidarité : MDPH, autonomie, RSA, aides sociales...

Les dossiers de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sont souvent restés à l'écart de cette dynamique.

Pourquoi ?

- Une forte complexité des situations prises en charge
- Des enjeux juridiques majeurs
- Des impacts directs sur les parcours des enfants et des familles essentiels à leur Histoire
- Des volumes documentaires existants considérables

Aujourd'hui, le contexte évolue.

Les retours d'expérience des **projets de dématérialisation déjà menés**, les **tensions en termes d'effectifs et de délais de traitement** et la **volonté des professionnels** créent des conditions favorables pour engager la dématérialisation des dossiers ASE.



Les bénéfices attendus

- 1** Gagner en efficience dans un contexte de ressources humaines contraintes
- 2** Améliorer la qualité du service rendu aux enfants et aux familles, en fluidifiant les échanges internes et externes et en harmonisant les pratiques
- 3** Améliorer les conditions de travail des agents, en réduisant la charge liée au papier et en facilitant l'accès à l'information en situation de télétravail et en déplacement professionnel
- 4** Sécuriser et tracer davantage la prise de décision, le pilotage de l'activité et le cycle de vie des dossiers



Les conditions de réussite des projets

- 1** **Sécuriser la valeur juridique des documents et les échanges entre les parties prenantes** : travailleurs sociaux, responsables administratifs, tribunaux, parents, ...
- 2** **Prendre en compte la diversité des situations ASE** : informations préoccupantes, adoptions, enfants placés en famille d'accueil ou établissement, dispositifs d'accompagnements humains ou financiers, mineurs non accompagnés ...
- 3** **Garantir le respect d'un cadre réglementaire exigeant et complexe** : code de l'enfance et de la famille, RGPD, code du patrimoine, code des relations entre le public et l'administration...
- 4** **Anticiper la consultation des dossiers par les enfants et les jeunes devenus majeurs**
- 5** **Prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des dossiers, jusqu'à l'archivage électronique** (dossiers à durée de conservation longue, à archiver définitivement)
- 6** **Définir une stratégie raisonnable en termes de reprise et de numérisation des dossiers papier existants**



Notre rôle : vous aider à mettre en place une trajectoire maîtrisée

Notre accompagnement consiste :

- **À analyser l'existant** et identifier les gains potentiels, priorités, facteurs de risque ...
- **À définir une cible** organisationnelle, documentaire et technique adaptée aux enjeux du Département
- **À construire une trajectoire** réaliste tenant compte des impacts sur les équipes
- **Le cas échéant, à piloter les chantiers** et apporter notre **expertise sur les sujets les plus sensibles** :
 - ✓ Signature électronique
 - ✓ Numérisation fidèle et durable
 - ✓ Cycle de vie des documents et archivage électronique
 - ✓ Conformité réglementaire



**Et vous, où en êtes-vous dans la
dématérialisation des dossiers ASE ?**

**Nous accompagnons déjà plusieurs
départements sur ce thème et
serions ravis de vous témoigner de
notre retour d'expérience.**



Akompano est une société de conseil et
d'**assistance à maîtrise**
d'**ouvrage** spécialisée dans le **cycle de vie de**
l'information :

- Gouvernance documentaire
- Dématérialisation des processus métiers
- Gestion Électronique de Documents
- Archivage électronique

Expertise et pragmatisme, pour vous aider
à tirer tous les bénéfices du numérique

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le **[site Akompano](#)**

Akompano